



Compte rendu
Atelier développement économique
Satillieu 7 septembre 2016

Participants :

- Pierre Giraud, Maire
- Marie Vercasson, première adjointe
- Frédéric Delouis, conseiller municipal
- Catherine Desaint, conseillère municipale
- Véronique Bayle, conseillère municipale
- François Brillon, secrétaire de Mairie
- Guillaume Breton, CCI Ardèche
- David Estavellas, responsable région
- Myriam Feasson, directrice administrative
- Charly Vincendon, restaurateur
- Martial Foucart, pharmacien
- Fred Poinard, gérant

BEMO URBA & INFRA

Christian Hombert, BEMO URBA INFRA

Kendal Boztosun, BEMO URBA INFRA

Le bureau d'études présente ensuite des chiffres clés concernant :

- Les compétences de la communauté de commune : aménagement de l'espace, développement économique et touristique
- Démographie, âge, nombre et secteurs d'activités des entreprises
- Caractéristiques des actifs (effectif, déplacements)
- Moyens d'agir sur le développement économique via le PLU

Présentation brève et synthétique du diagnostic économique de Guillaume Breton de la Chambre de Commerce et d'industrie

Atouts de la commune :

- Une trentaine de commerces
- Attractivité sur les communes alentours (banques, collèges...)

Faiblesses :

- Déclin économique (50% de salariés en moins)
- Perte de 20% de la population
- Vieillesse de la population
- Hors d'un Scot (selon le Maire ce point est plutôt positif)
- 2/3 des ménages qui travaillent hors de la commune
- Peu d'emplois productifs
- Enclavement géographique (Maire)
- Seul 9 000m² de disponible pour l'installation d'entreprises (Maire)

Enjeux et piste de développement :

- Garder et attirer des jeunes au pays
- Relancer l'économie et l'offre en logement
- Développement de la filière bois
- Développement des entreprises de vente de fenêtre
- Privatisation du camping qui ouvre des possibilités
- Accélération de l'installation de la fibre optique
- Installation d'une pépinière d'entreprises (projet qui a été refusé selon le Maire)
- Installation d'une maison médicale (en cours selon le Maire)
- Intégrer un Scot pour faciliter l'accessibilité de la commune (plus judicieux d'élaborer d'abord un PLU selon le Maire)

Remarques lors de l'atelier :

- Les entreprises d'un an ou moins ne sont pas forcément des nouvelles entreprises créées, parfois il s'agit de reprises
- On utilise le terme de micro-entrepreneur désormais à la place d'auto-entrepreneur. Ils pèsent peu économiquement
- Tendance à l'augmentation des créations d'entreprises confirmée par les élus

Il faudra intervenir sur le zonage du site de la bergère (Aui). Se concentrer sur l'existant

C. HOMBERT.